

Cour de France.fr / Individus, familles, groupes / Famille royale / Etudes modernes / Henri de France et Louis VII, L'évêque cistercien et son frère le roi

**Patrick Demouy**

## **Henri de France et Louis VII, L'évêque cistercien et son frère le roi**

Article. Source : Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public

**Demouy, Patrick, "Henri de France et Louis VII, L'évêque cistercien et son frère le roi", dans Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 29e congrès, Pau, 1998, Les serviteurs de l'Etat au Moyen Âge, pp. 47-61.**

### **Extrait du texte**

« Je vous promets et octroie qu'à chacun de vous et aux églises qui vous sont confiées je garderai le privilège canonique, la loi et la justice qui leur sont dues et que, dans la mesure de mon pouvoir, avec l'aide de Dieu, j'en assurerai la défense comme un roi est tenu par le droit de le faire en son royaume pour chaque évêque et pour l'Église à lui confiée...

Je promets au nom du Christ ces trois choses au peuple chrétien qui m'est soumis : premièrement que tout le peuple chrétien gardera à l'Église de Dieu la vraie paix par notre jugement, deuxièmement que je défendrai toutes les rapines et injustices à tous les degrés, troisièmement que je mettrai en avant, dans tous mes jugements, l'équité et la miséricorde... » l.

C'est un jeune garçon de onze ans qui prononçait sur l'Évangile ces paroles devant le pape Innocent II et les évêques réunis en concile dans la cathédrale de Reims le dimanche 25 octobre 1131, avant de recevoir l'onction royale.

[Lire la suite \(Persée\)](#)